

Ce document est une publication en ligne convertie en format PDF par la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour fin de conservation. Certains hyperliens externes contenus dans ce document peuvent être inactifs.

Premier ministre

A A

[Actualités](#) [Premier ministre](#) [Équipe](#) [Gouvernement](#)

Actualités

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Allocutions](#) > [Avril 2016](#) > 2 avril 2016

Allocution du premier ministre du Québec, Philippe Couillard, dans le cadre des funérailles nationales en mémoire de M^{me} Claire Kirkland-Casgrain

La version prononcée fait foi.

Excellence Monseigneur Lépine,

Lynne, Kirkland, Marc,

Monsieur Strover,

Et les petits-enfants,

Je veux tout d'abord offrir, au nom du peuple du Québec, nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M^{me} Kirkland-Casgrain.

Lynne, Kirkland et Marc, je sais combien cette épreuve est difficile à vivre pour vous aujourd'hui.

Lorsqu'un de nos parents nous quitte, quel que soit son âge, c'est une partie de nous que l'on perd, c'est l'enfance qui s'éloigne un peu plus. Nous savons ce que vous ressentez.

Et c'est dans les moments comme ceux-ci que vous pouvez, et que vous devez vous souvenir de la chance que vous avez eue.

La chance d'avoir connu une femme extraordinaire.

La chance d'avoir partagé sa vie au quotidien.

D'avoir appris à travers ses expériences.

Mais surtout, la chance d'avoir pu compter sur une mère aimante, dont la plus grande fierté

[Agenda](#)

[Communiqués](#)

[Nominations](#)

[Allocutions](#)

[Fil RSS](#)

Raccourcis

[Albums photos](#)

[Vidéos](#)

[Agenda](#)

[Nominations](#)

[Allocutions](#)

[Demande de vœux](#)

était, comme elle le disait elle-même, ses enfants. Aujourd'hui, on parlera beaucoup de sa carrière publique, bien sûr. Tout le monde aura son mot à dire, y compris ceux qui, comme moi, ne l'ont connue qu'à travers des lectures.

Mais vous seuls connaissez tout le personnage, au-delà de son caractère historique. C'est un avantage, certes. Mais aussi une peine qui vous appartient.

Aujourd'hui, nous ressentons cette peine avec vous.

Sachez que vous n'êtes pas seuls. Nous sommes ici, avec vous, pour rendre hommage à Claire Kirkland-Casgrain, pour tout ce qu'elle a fait pour vous, et tout ce qu'elle a accompli pour le Québec.

Ma mère est arrivée de France en 1955 pour s'installer à Montréal, avec son mari Québécois.

Né en 1957, j'ai peu de souvenirs du début des années 60.

Parmi ces souvenirs, la réponse de mon père : « C'est monsieur Lesage », alors que je lui demandais qui était le premier ministre. Des discussions aussi très animées entre mes parents, et curieusement ce souvenir est resté net, malgré les années : « Pierre, comment peut-on encore discuter, dans ce pays, du statut des femmes mariées? » Demandait ma mère à son mari universitaire. Certes un lien personnel ténu, mais cependant assez marquant pour qu'il s'inscrive dans ma jeune mémoire. Je sais maintenant que nous étions en 1964, l'année de la loi 16, un geste qui nous semble si simple, si évident aujourd'hui, comme le vote des femmes en 1940. Il faut le dire à nos filles, à nos petites-filles.

Depuis l'annonce de son départ, un mot revient sur toutes les lèvres : pionnière.

Elle a été la première femme élue à l'Assemblée législative du Québec en 1961.

Lors des élections générales de 2014, 34 candidates ont été élues à titre de députées à l'Assemblée nationale.

Lors des élections municipales de 2013, 2395 candidates ont été élues dans des postes de mairesse ou de conseillère municipale.

Elle a été la première femme nommée ministre.

Aujourd'hui, 11 femmes siègent au Conseil des ministres.

Elle a été la première femme première ministre intérimaire, pour quelques jours d'août 1972, alors que Robert Bourassa avait dû s'absenter.

En 2012, le Québec a élu la première femme première ministre de son histoire, Pauline Marois, qui est avec nous aujourd'hui. Une avancée dont il faut souligner le lien avec celle dont la mémoire nous rassemble ici.

Elle a été la première juge à la Cour provinciale.

Aujourd'hui, 122 femmes juges siègent à la Cour du Québec. 72 à la Cour supérieure. 9 à la Cour d'appel. 4 à la Cour suprême du Canada.

Nous sommes conscients du chemin parcouru et du chemin qu'il nous reste à faire. Et il en reste.

Oui, pionnière est le bon mot pour décrire l'apport inestimable de Claire Kirkland-Casgrain à l'avancement du Québec vers la modernité.

D'ailleurs, ses nombreuses réalisations vous seront présentées au cours des prochaines minutes.

Ma consœur la vice-première ministre Lise Thériault l'a bien dit en 2007 :

« Nous avons tous la même responsabilité, celle de paver la voie à une nouvelle génération de femmes en politique qui auront de grands défis à relever, mais surtout de bons exemples à suivre. »

Cette responsabilité, nous la partageons toutes et tous. Mme Kirkland-Casgrain, après d'autres pionnières, est l'un de ces plus beaux exemples, dont on n'a pas fini de s'inspirer.

Merci pour tout.

Mise en ligne : 2 avril 2016

[Accessibilité](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Droits d'auteur](#)

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2016